



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12<sup>e</sup> séance du mardi 14 février 2012

Présidence de M. Claude-Alain Voiblet, président

### Le Conseil communal de Lausanne

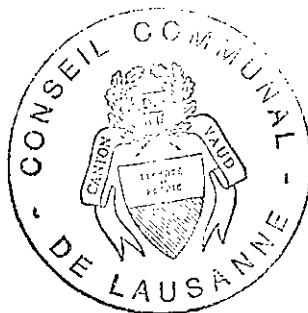
- vu le postulat de M<sup>me</sup> Florence Germond : « Pour un renforcement de la prise en charge extrascolaire des écolières et écoliers de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année primaire » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi quatorze février deux mil douze.

Le président :



Le secrétaire :

Du 16 FEV. 2012

La Municipalité prend acte

Renvoi à ECS